

Le pouvoir des fleurs a opéré à l'école

Publié le 10/07/2023



Les personnalités et les artisans de ce prix mérité. © Droits réservés

Boucé. Concours national des écoles fleuries : un prix pour l'école de Boucé.

«Un seul regard posé sur une fleur et voilà une journée bien remplie. » Une phrase de Nathalie Gozard, directrice de l'école, qui symbolise l'engagement des petits écoliers boucétois dans l'embellissement de leur école.

Un engagement entamé en 2019, avec un projet pédagogique comportant la plantation de fleurs, la réalisation d'une fresque et d'épouvantails, pour une démarche citoyenne.

Cet effort d'embellissement, des écoliers accompagnés des enseignantes Nathalie Gozard et Nathalie Megret aidées des Atsem et parents, s'est traduit, l'an dernier, par une participation au concours des écoles fleuries organisé par la Fédération des Délégués départementaux de l'Éducation nationale, qu'elle a magnifiquement remporté.

Le dossier a été retenu parmi les seize prix nationaux (catégorie écoles rurales). Ce prix aurait dû être remis à Marseille, mais le voyage s'est

révélé compliqué. Aussi, a-t-il été remis, avec un chèque, par le président départemental des DDEN, Michel Dupont, accompagné de Dominique Limoges, référent de l'opération et Bernard Guillaoux, président des DDEN du secteur.

Roseline Gourdon, maire, a rappelé que l'école de la commune fonctionnait en RPI avec Montaigu-le-Blin (représenté par Jean-Louis Périchon, maire) et déclaré que le soutien à l'école n'était pas un vain mot, qu'il procède d'une réalité qui s'exprime par des efforts financiers, comme les prochains travaux de rénovation énergétique.

« Reconnaissance des efforts des élèves »

Caroline Dalbera, conseillère pédagogique, a estimé que ce prix n'était autre « que la reconnaissance des efforts des élèves, des enseignants et des élus ».

Marie-Ange Pangaud, DDEN de l'école, a mis en exergue l'exceptionnel travail des enfants et des enseignantes, un type d'initiative qui avait pour finalité de mettre l'école au centre du village, et de s'interroger : « Que serait un village sans sa petite école ? »

« Un concours, qui a pour but de favoriser un travail collectif pour l'ouverture et le rayonnement de l'école publique », a conclu Michel Dupont.